

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance ordinaire du 28 janvier 2025  
à la Mairie de Montfort-le-Gesnois

Délibération n° 2025-01-16

<u>Date de convocation</u> : 24 janvier 2025	<u>Le quorum étant atteint</u> :
<u>Président de séance</u> : Anthony TRIFAUT	Conseillers en exercice : 23
<u>Secrétaire de séance</u> : Emilie PERDEREAU	Présents : 15                      Représentés : 4
<u>Affichée le</u> : 3 février 2025	Absents : 3                        Non-participations : 0
	<u>Résultat du vote, au scrutin ordinaire</u>
	<u>et après débats contradictoires</u> :
	Votes pour : 20                      Abstentions : 0
	Votes contre : 0                      Non-participations : 0

Présents : Jules AUBERT, Yvette BULOUP, Philippe CHARPENTIER, Amandine CLEMENCE, Christiane COULON, Philippe COUDRAY, Annie DARAUULT, Didier DREUX, Alain GAUTIER, Léa GUYON, Milène LEPROUST, Laurent MAILLARD, Emilie PERDEREAU, Marianne ROHART, Anthony TRIFAUT

Vote par procuration : Annick CHARTRAIN donne pouvoir à Christian MAUCOURT, Stéphane FOUQUET donne pouvoir à Laurent MAILLARD, Mélanie MACE donne pouvoir à Milène LEPROUST, Mickaël PLAIS donne pouvoir à Amandine CLEMENCE

Absents excusés : Emmanuelle LEROUX, Gaëtan RENAULT et Jonathan REYT

Absents non représentés : Néant

### **Demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau pour les travaux de la phase 1 du schéma directeur d'assainissement**

La commune de Montfort-le-Gesnois a décidé de procéder à une consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux de la phase 1 du schéma directeur d'assainissement. En 2024, la maîtrise d'œuvre de la collectivité (SAFEGE) a procédé à l'analyse des offres et l'entreprise JOUSSE a été retenue pour la réalisation des travaux suivants :

- La rehausse de 6 déversoirs d'orage, qui permet la suppression de 2 points de déversement (DO1 Tilleuls et DO5 violettes), la réduction de 16 jours du nombre annuel de déversements et la réduction de 3% du volume annuel déversé.
- Le suivi des débits déversés sur les 4 déversoirs les plus importants (DO2 Acacias, DO4 La Vallée, DO7 Broutelle, DO9 Près). Ce suivi permettra de quantifier les volumes annuels déversés et de quantifier les gains procurés par les travaux de mise en conformité.
- La mesure des volumes déversés aux trop-pleins des postes de relèvement Pécardière et La Vallée.
- La reprise du canal de comptage en entrée de la station pour la fiabilisation des mesures de débits traités.

Le montant des travaux est de **114 000 € TTC pour la phase 1.**

Considérant la possibilité pour la commune d'obtenir un financement de la part de l'Agence de l'eau pour les travaux de la phase 1 du schéma directeur d'assainissement, un dossier de subvention a été déposé le 7 mars 2024.

La réponse négative reçue le 22 novembre 2024, conduit la commune à en réaliser une nouvelle **avant le 31 mars 2025.**

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité cette demande de subvention et autorise Monsieur le Maire à réaliser les démarches.**

Pour extrait conforme,  
Le Maire,  
**Anthony TRIFAUT**



Le Secrétaire de Séance  
**Emilie PERDEREAU**